

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

AVRIL 2020



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé
Mardi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Mercredi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Jeudi 8h30-12h30 13h30 - 18h
Vendredi 8h30-12h00 13h30 - 18h
Samedi 9h00-12h00 Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 - 14h 16h - 21h
Mardi Fermé Fermé
Mercredi 7h30 - 14h 16h - 21h
Jeudi 7h30 - 14h 16h - 21h
Vendredi 7h30 - 14h 16h - 1h
Samedi 8h - 14h 16h - 1h
Dimanche 9h - 14h 16h - 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h - 12h 13h30 - 16h

Fermé pendant le confinement à l'exception des besoins numériques

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie KerponnerNoyal Pontivy

Lundi au samedi 9h30 à 12h et 14h à 18h30 en été et 17 H en hiver du 1 octobre au 1 avril

Mesdames,

Messieurs,

C'est donc la fin de notre premier mois de confinement pour la plupart d'entre nous et nous savons maintenant qu'il va se prolonger. Nous le remarquons moins dans notre commune avec une activité agricole et agroalimentaire qui continue de fonctionner. Cette situation totalement improbable il y a quelques semaines s'impose déjà à la moitié de l'humanité. Il est très difficile de mesurer les conséquences de ce grippage économique et social mondial. Nous pouvons penser que personne ne mesure très bien aujourd'hui comment nous allons gérer nos vies dans les mois à venir à l'exception de certains politiques qui ont toujours des solutions, quand ils ne sont pas au pouvoir.. A l'heure de l'immédiateté et de solutions évidentes pour certains mais trop souvent incomplètes, voire insatisfaisantes quelques jours après, nous allons devoir nous faire confiance. Cette incertitude est très angoissante. L'emprunt comme unique voie de salut est sidérant. Il semble vertueux de gérer les problèmes au fur et à mesure. Il y en aura beaucoup. De toute façon, avons-nous un autre choix ?

En France, les activités essentielles sont maintenues avec difficultés, souvent, (santé, aide à la personne, agriculture, transport, usines agroalimentaires, services publics...) et tout le monde est obligé de s'adapter à ce petit virus microscopique. L'abnégation et la conscience professionnelle dans tous ces secteurs ont permis de maintenir ces services primordiaux, malgré leur légitime crainte. Cela force le respect. Symboliquement, la paroisse fait sonner les cloches le soir vers 20 H pour remercier tous les travailleurs. Le nombre de décès et de patients en hospitalisation conventionnelle et en réanimation nous rappelle tous les jours que le combat continue. Ces chiffres sont affreux et dépassent l'entendement.

Au niveau municipal, malgré le vote du 15 mars, le nouveau conseil n'a pas été installé du fait de la pandémie. La réunion prévue le 20 mars a dû être annulée. C'est donc l'ancienne municipalité qui doit, de par la réglementation, continuer d'exercer son mandat. Cette situation étrange empêche la nouvelle mandature de démarrer.

Le dépouillement n'a pas été simple avec plus de 6 500 noms à énumérer dans la soirée. C'est comme si nous avions 6 bureaux à dépouiller les uns après les autres. Nous avons dû recommencer, en ajoutant un troisième scrutateur, vu les écarts de comptage constatés après le décompte de l'enveloppe de la première centaine. Nous avons fini le comptage un peu avant minuit malgré les relances de la préfecture qui attendait nos décomptes. Dans notre commune, le changement dans la continuité facilite la transition. Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée.

Depuis la mise en place effective du confinement, nous essayons de ne pas retarder quoi que ce soit. Le traitement de l'urbanisme ne subit pas de retard avec peu de nouvelles demandes d'autorisation. Nous avons enfin mis à l'instruction le permis de construire de la rénovation de la cantine et de la salle polyvalente. Ce dossier intègre une autorisation de travaux pour l'accessibilité et une présentation au service de sécurité. L'avancement des autres travaux communaux n'est pas simple. Il y a toujours un blocage quelque part.

Au niveau intercommunal, c'est encore plus difficile. Travailler sans rencontrer les personnes n'est pas naturel. Les services essentiels (accueil en crèche pour les soignants, collecte des déchets, travaux administratifs divers...) ont aussi été maintenus tant bien que mal. Le nouveau conseil communautaire n'est pas complet avec l'absence du 2^{ème} tour sur la ville de Pontivy et de ses nouveaux élus appelés à y siéger. Pourtant, des décisions au sujet des dispositifs d'aides au redémarrage des activités seront à prendre. Elles nécessiteront le vote d'une assemblée délibérante complète, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Joël Marivain, Maire de Kerfourn

Préparation du déconfinement des écoles :

Sans présager de la situation sanitaire réelle le 11 mai, j'ai demandé aux deux écoles de commencer à réfléchir à l'ouverture des cours. Soyons clair ! Aujourd'hui, nous avons plus de questions que de réponses. Je crois à l'intelligence collective et il est de notre responsabilité d'apporter nos solutions à nos problèmes. Dans cette concertation, le rôle des équipes pédagogiques est naturel mais les conseils d'école doivent nous aider à mettre en place une solution rassurante pour la majorité des parents. Devons-nous tout attendre d'un ministère ?

Fabrication des masques :

Nous avons attendu un espoir de déconfinement avant de proposer la fabrication locale de masques pour ne pas perturber le message de « rester chez vous ». Le 14 avril, officiellement, nous avons lancé sur le réseau social cette action citoyenne : « des masques pour tous les kerfournois » en sollicitant toutes les couturières volontaires. Nous avons déjà cinq candidatures. Nous savons que les talents ont déjà fabriqué des masques pour leurs familles ou leurs proches. L'objectif est de proposer plusieurs masques aux personnes qui le souhaitent. La commune achète les produits nécessaires pour la confection. La commande est en cours.

Au niveau communal, notre stock et les livraisons régulières de l'Etat nous ont permis de doter de masques le service d'aide à domicile de masques sans rupture à raison d'un masque le matin et un autre l'après-midi. Nous avons acheté 1000 masques chirurgicaux par l'intermédiaire de l'association des Maires du Morbihan le 14 avril. Nous ne connaissons pas la date de livraison.

Le PLUI

Les enquêtes publiques concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le zonage d'assainissement des eaux usées et le règlement local de publicité intercommunal sont reportées. Les conditions des enquêtes avec l'état d'urgence sanitaire n'étaient pas satisfaisantes.

Information de la société de chasse de Kerfourn :

Comme tous les ans, je vous informe des droits d'autorisation (N° 56/2020/PR/COV/005 ET 007) de destruction à tir de pies, pigeons, corneilles autorisés par la préfecture, la DDTM et validé par la société de chasse du Morbihan pour limiter les dégâts occasionnés sur les cultures.

Les tireurs identifiés sont :

M Gérard Menguy pour le secteur de Penhoët et Kerjosse

M Philippe Gauthier pour le secteur de Lesdanic.

Michel Gainche, Président de la société L'amicale des chasseurs de Kerfourn

La CJS de Pontivy est relancée pour l'été 2020 !

Une nouvelle édition de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) se prépare à Pontivy. Ce sont 15 jeunes du territoire de Pontivy Communauté, âgés de 16 à 18 ans, qui pourront l'intégrer cet été et vivre une véritable expérience entrepreneuriale !

Le principe de la CJS

Un groupe (15 jeunes maximum) crée son entreprise coopérative éphémère. Encadrés par 2 animateurs professionnels, ils s'approprient et développent leur entreprise le temps d'un été (juillet et août).

Ils définissent l'offre de services qu'ils sont en capacité de proposer sur le territoire : lavage de voiture, archivage, mise sous pli, petit jardinage et bricolage, animation auprès d'enfants, baby-sitting, pet-sitting, cours d'informatique... Ils perçoivent une rémunération pour les services effectués.

--> La CJS, c'est un tremplin personnel et professionnel !

Vous trouverez en pièce jointe le flyer de présentation. Les jeunes qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire via ce formulaire : <https://framaforms.org/inscription-cjs-pontivy-1586953446>

Frelon asiatique :

Les référents frelon asiatique et les désinsectiseurs ont répondu à un questionnaire fin novembre préparé par l'association FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles du Morbihan). Le bilan 2019 se base sur un taux de réponse de 50 % des référents du Morbihan. En 2019, 23 383 fondatrices ont été capturées en avril-mai, 500 nids primaires ont été recensés et détruits, 2 866 nids secondaires ont été recensés dont 2 494 (87%) ont été détruits. C'est une baisse de 31 % par rapport à 2018. Il est vraisemblable que les gelées tardives et l'épisode caniculaire de juin-juillet ont été défavorables au développement du frelon asiatique. Il faut noter qu'un nombre important de particuliers piège les fondatrices au printemps et ces captures ne sont pas recensées. Les zones urbaines sont plus impactées par la présence du frelon. Le nombre de nid au kilomètre carré est beaucoup plus important.

Votre référent communal reste Denis Le Texier. Il valide la prise en charge des interventions. La commune ne finance pas les interventions sans cet aval préalable.



FABRICATION D'UN PIEGE SELECTIF POUR CAPTURER LES FRELONS ASIATIQUES

MATERIEL NECESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

FABRICATION

- 1** Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



- 2** Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir



- 3** Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !



- 4** Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



- 5** Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



- 6** Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin

d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



- 7** Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



- 8** Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



- 9** Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



Election municipale 15 mars 2020 tour 1 Commune de Kerfourn

Nombre d'inscrits	631		
Nombre d'absentions	231		
Nombre de votants	400	63,39%	
Nombre de bulletins blancs	4		
Nombre de bulletins nuls	0		
Nombre d'exprimés	396		
BRIZOUAL Laetitia	313	79,04 %	ELUE
COBIGO Françoise	313	79,04 %	ELUE
EVEN Marie-Thérèse	305	77,02 %	ELUE
FRANCHETEAU Véronique	300	75,76 %	ELUE
GAINCHE Julien	321	81,06 %	ELU
JEHANNO Thierry	201	50,76 %	
KLEIN Caroline	308	77,78 %	ELUE
LANNIC Philippe	299	75,51 %	ELU
LE BRETON Monique	314	79,29 %	ELUE
LE CORRE Erwan	114	28,79 %	
LE CORRONC Erwan	125	31,57 %	
LE GUENIC Joseph	325	82,07 %	ELU
LE JOSSEC Ernest	298	75,25 %	ELU
LE TEXIER Denis	317	80,05 %	ELU
LE TUTOUR Christophe	307	77,53 %	ELU
MARIVAIN Joel	297	75,00 %	ELU
PERRIGAUD Valérie	267	67,42 %	ELUE
POSSEME Eric	297	75,00 %	ELU

Consommation électrique de l'éclairage public :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
				(Remise tempête)		(Installation lampes del)
rue du Puits	5489	5017	4726	3959	4744	3379
rue de la Fontaine	1656	1057	3557	2740	2599	1827
rue de Guerdaner	3059	3188	2100	2557	2146	1361
rue des Croix	1732	1686	1749	1229	1000	600
rue de l'Argoat	2822	2924	2760	2584	2589	2489
rue du Park Yen	831	765	813	337	501	294
total c° en kwh	15589	14637	15705	13406	13579	9950
rue du Puits	885,93	893,37	881,7	442,53	916,12	705,9
rue de la Fontaine	234,67	192,2	458,79	276,91	396,82	302,02
rue de Guerdaner	555,6	601,32	500,84	275,37	533,12	402,51
rue des Croix	436,22	461,66	458,17	126,49	405,37	317,31
rue de l'Argoat	562,65	603,35	598,75	281,36	609,72	502,92
rue du Park Yen	195,17	152,92	206,95	48,1	202,92	162,39
total en €	2870,24	2904,82	3105,2	1450,76	3064,07	2393,05
	107 mats	107 mats	100 mats	101 mats		

Le coût annuel de la consommation électrique d'un candélabre est donc de 24 € par an. Nous devons ajouter une intervention, rarement deux, de remplacement des lampes chaque année.